Avis public du scrutin
Vote par correspondance

Municipalité de Sainte-Barbe **Date du scrutin : 2 novembre 2025**

Par cet avis public, Chantal Girouard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. **Un scrutin aura lieu.**

2. **Voici les personnes candidates aux postes faisant l'objet de l'élection.**

Poste de conseillère ou conseiller poste 6

- Ronald, Bergevin
- Jessica, Bertrand
- Benoit, Poirier

3. **Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.**

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Pour les sections de vote : 1 à 4

Lieu : Hôtel de Ville de Sainte-Barbe
470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, Québec

Jour de vote par anticipation : 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Pour les sections de vote : 1 à 4

Lieu : Hôtel de Ville de Sainte-Barbe
470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, Québec

4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :

   - La présidente doit recevoir vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30;
   - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

5. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à 20 h à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Sainte-Barbe, 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe. Vous pouvez y assister.

6. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.



Chantal Girouard,
Présidente d'élection

Adresse : 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe
Téléphone : 450 371-2504 #101